

- Choisissez une entreprise de déménagement (sauf pour les déménagements aux États-Unis) et obtenez confirmation de la date exacte de votre déménagement en consultation avec SBM (Secteur de service géographique). Choisissez une date à laquelle un représentant de l'entreprise se rendra chez vous pour inspecter vos effets mobiliers.
- Avant que le représentant n'arrive, procédez vous-même à une inspection de vos biens et décidez quels sont ceux dont vous voulez vous débarrasser et ceux que vous voulez conserver.
- Assurez-vous que le représentant voie tous les objets qui vous accompagneront à la mission ou qui seront entreposés. Informez-le d'achats imminents. N'oubliez pas vos limites totales de poids.
- Dressez un inventaire détaillé de tous vos biens et divisez-le en sections, notamment entreposage, fret aérien, transport par bateau et par camion et bagages d'accompagnement. Prenez note des articles de valeur, de ceux qui sont couverts par une assurance personnelle et de ceux qui ne seront pas expédiés aux frais de l'État.
- Ayez soin de connaître la responsabilité maximale du déménageur ou de l'État en cas de perte ou de dommages. Faites évaluer les articles de valeur par des spécialistes compétents. Au besoin, obtenez une évaluation écrite pour les objets comme les antiquités, les bijoux, les fourrures et les peintures. S'il y a lieu, souscrivez une assurance supplémentaire tous risques établie en fonction du coût de remplacement de vos effets et articles tels que vos bijoux et fourrures.
- Communiquez avec votre propriétaire pour résilier votre bail (lorsque le dernier formulaire de confirmation d'affection est donné). Si vous êtes propriétaire et prévoyez louer votre résidence, commencez à annoncer que vous cherchez un locataire ou retenez les services d'un agent.
- Si vous êtes admissible, effectuez un voyage à la mission à la recherche d'un logement. De toute façon, communiquez avec la mission pour obtenir des renseignements spécifiques sur la disponibilité de logements privés et, si vous avez des enfants d'âge scolaire, sur les établissements d'enseignement.
- Prenez les dispositions nécessaires pour le transport des animaux familiers qui vous accompagneront à la mission. Faites-les examiner par un vétérinaire et faites-leur donner les vaccins nécessaires. Obtenez des certificats.

QUATRE À CINQ SEMAINES AVANT LE DÉPART

Préparez une liste des personnes et des organismes qui doivent être informés de votre déménagement

- Parents — Donnez à vos parents les numéros de téléphone pertinents de sorte que si l'un des membres de votre famille décède ou tombe gravement malade, vous puissiez être avisé immédiatement. Dites à vos parents d'appeler l'un des conseillers du programme d'aide aux employés (PAE) : Brenda Abud-Lapierre, au 992-6167, ou Laurier Beaudoin au 992-1641, ou Barbara Barr au 995-9547. Ces conseillers sauront immédiatement comment vous rejoindre.
- Amis
- Associés
- Services professionnels : médecin, pédiatre, dentiste, orthodontiste, avocat, comptable, courtier.